académie Poitiers
direction des services départementaux de l'éducation nationale Charente-Maritime

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROCEDURE DES AFFECTATIONS POST 3ème

NOTE D'INFORMATION A L'ATTENTION DES FAMILLES

Pour toute demande liée à l'orientation et à l'affectation des élèves, durant la période d'orientation et d'affectation des élèves qui se déroule du 1er juin au 13 juillet 2015, la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale de Charente-Maritime sera joignable **uniquement** :

- par mail à **affectations17@ac-poitiers.fr**

- par courrier à DSDEN 17 – Cité Duperré - place des Cordeliers 17021 LA ROCHELLE

Aucun résultat d'affectation ne sera communiqué par téléphone.

Aucun recours ou demande spécifique de changement ne pourra être pris par téléphone.

Une permanence sera assurée tous les matins, les mardi, mercredi et jeudi

Pour le recteur, et par délégation,
Le directeur académique des services de l'éducation nationale
Directeur des services départementaux de l'éducation nationale de la Charente-Maritime

Gilles Grosdemange

Cité administrative Duperré
Place des Cordeliers
CS 60508
17021 La Rochelle cedex 1